CONVENTION D'APPLICATION PEDAGOGIQUE 2e CYCLE-MASTER ENTRE L'UNIVERSITE LUMIERE LYON 2 ET LE CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE ET DE DANSE DE LYON

ENTRE

L'Université Lumière Lyon 2 représentée par sa Présidente, Madame Isabelle von Bueltzingsloewen agissant pour le compte de l'UFR des Lettres, Sciences du langage et Arts (ci-après dénommée LESLA), représentée par son Doyen, Monsieur Emmanuel NAYA,

D'une part,

ET

Le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon (ci-après dénommé CNSMD Lyon) représenté par son Directeur, Monsieur Mathieu FEREY,

D'autre part,

Vu le code de l'éducation,
Vu l'arrêté d'accréditation de l'Université lumière Lyon 2 en date du 21 Juillet 2022, accréditant l'Université en vue de la délivrance de diplôme nationaux,
Vu l'arrêté d'accréditation du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon en date du 22 juillet 2021 portant sur la délivrance de diplômes conférant un grade universitaire et de diplômes nationaux,

Préambule
Dans la continuité de la convention-cadre, à propos de la licence de musicologie, la présente convention a pour objet de déterminer, entre l'Université Lumière Lyon 2 et le CNSMD Lyon, une convention de partenariat pédagogique entre le cursus de Master, mention « Musicologie », parcours MFA (Musicologie Fondamentale et Appliquée) et le cursus de second cycle, conduisant au diplôme valant grade de Master, du CNSMD Lyon. Il s'agit d'ouvrir une possibilité pour les étudiants d'un des deux établissements de suivre, sous conditions, des enseignements de l'autre établissement, qui pourront être validés dans le cadre de leur parcours de formation.

Il est donc convenu ce qui suit :

Article 1. Inscription administrative
Les étudiants restent inscrits dans leur établissement d'origine.

Article 2. Principe pédagogique

- Les étudiants de Master parcours MFA de l'Université Lumière Lyon 2 pourront valider un enseignement suivi au CNSMD Lyon par semestre.
- Les étudiants en 2e cycle (master) du CNSMD Lyon pourront valider un enseignement proposé du Master de musicologie parcours MFA de l'Université Lumière Lyon 2 par semestre.
- Certains cours proposés à l'Université Lumière Lyon 2 pourront être organisés avec la participation d'une classe du CNSMD LYON.

Article 3. Modalités pédagogiques de mise en œuvre

Choix des enseignements :

Les étudiants de l'Université Lumière Lyon 2 peuvent choisir - sur demande motivée (liée à leur projet personnel ou à leur mémoire de recherche) auprès du responsable du parcours de master MFA - un enseignement du CNSMD par semestre parmi les cours mentionnés en annexe 1. Cette liste pourra être modifiée par voie d'avenant

Ce cours se substituera à l'un des cours du parcours MFA, choisi en accord avec le/la responsable du master MFA.

Chaque semestre, les étudiants du CNSMD LYON peuvent choisir au titre de la discipline complémentaire – auxiliaire - l'un des enseignements du parcours de master MFA parmi les cours proposés en annexe 2.

Dans la limite des places disponibles et avec l'accord de l'enseignant concerné, un étudiant est autorisé à assister à un autre cours de l'établissement partenaire, à titre gratuit, comme simple auditeur, à la condition qu'il s'engage à suivre l'ensemble des cours sur la durée du semestre.

Certains cours proposés à l'Université Lumière Lyon 2 pourront être organisés avec la participation d'une classe du CNSMD LYON, ou réciproquement, dans la limite des moyens d'accueil du CNSMD LYON. Dans ce cas, les cours pourront avoir lieu, selon le projet dans les locaux de l'établissement partenaire. A titre d'exemple, il est prévu, pour 2024-2025, une coopération entre le séminaire de Musique Médiévale de l'Université Lumière Lyon 2 et la classe de musique ancienne du CNSMD LYON

(chanteurs) : les cours pourront avoir lieu, entre septembre et octobre 2024, aussi bien au CNSMD LYON qu'au Département de Musicologie de l'Université Lumière Lyon 2, selon un planning fixé à l'avance.

Article 4. **Moyens pédagogiques**
Les étudiants du CNSMD LYON sont intégrés aux groupes d'étudiants du département de Musique et les étudiants de l'Université Lumière Lyon 2 sont intégrés aux groupes d'étudiants du CNSMD LYON, à la condition que la présence des étudiants de l'autre établissement n'entraîne pas l'ouverture de groupes supplémentaires.

Article 5. **Modalités de contrôle des connaissances et transmission de notes**
L'évaluation des enseignements suivis dans l'établissement partenaire est effectuée selon les mêmes modalités que pour les autres étudiants. Le secrétariat de scolarité du département de Musique et Musicologie de l'Université Lumière Lyon 2 transmet au service de la scolarité du CNSMD Lyon les notes obtenues par les étudiants du CNSMD Lyon à l'issue de chaque session d'examen ; réciproquement, les notes obtenues au CNSMD Lyon par les étudiants de l'Université Lumière Lyon 2 sont transmises au secrétariat de scolarité du département de Musique et Musicologie pour être intégrées à leur relevé de notes à l'université.

Article 6 : Durée de validité de la convention
Cette convention est valable à compter de l'année universitaire 2024-2025 et ce pour la durée restante du contrat quinquennal 2022-2027, elle prendra fin à l'issue de l'année universitaire 2026-2027. Elle devra être renouvelée de manière express à l'occasion du prochain contrat.

Article 7 : Dénonciation
La présente convention pourra être dénoncée par chacune des parties par lettre recommandée avec AR avant le 1er avril de l'année en cours pour une résiliation effective à la rentrée suivante.

Article 8 : Assurances et responsabilité
Les deux parties s'engagent à disposer d'une assurance responsabilité civile couvrant leurs activités et leurs membres. Cette assurance sera prise en charge par chacune des deux parties.

Article 9 : Règlement des litiges
En cas de litige ou différend qui pourrait naître à l'occasion de l'interprétation et/ou de l'exécution des termes du présent accord, les parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable. Si le désaccord persiste, elles s'en remettront à l'appréciation des tribunaux compétents.

Lyon, le … / … /…

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2 Madame Isabelle VON BUELTZINGSLOEWEN	Le Directeur du Conservatoire national supérieur de musique et danse de Lyon Monsieur Mathieu FEREY

ANNEXE 1 : ENSEIGNEMENTS CNSMD LYON

- art et civilisation
- analyse appliquée
- analyse XXe et XXIe siècles
- ethnomusicologie

conservatoire national supérieur musique et danse Lyon

université lumière lyon 2

ANNEXE 2 : ENSEIGNEMENTS UNIVERSITE LYON 2

Master 1, 1er semestre

41DEAA01	TD	Séminaire Musique médiévale	12 h
41DEAA02	TD	Séminaire Musiques baroque et classique	12 h
41DEAA03	TD	Séminaire Musique Renaissance	12 h
41DEAA04	TD	Séminaire Musique romantique	12 h
41DEAB01	TD	Séminaire d'esthétique musicale	12 h
41DEAB02	TD	Séminaire de musiques populaires	12 h
41DEAB03	TD	Séminaire de musique moderne	12 h
41DEAB04	TD	Séminaire de musique contemporaine	12 h
41DEAD01	CM	Musique et arts	20 h
41DEAD02	TD	Paléographie et notation	12 h
41DEAE01	TD	Outils et méthodes de la recherche musicologique	12 h

Master 1, 2e semestre

42DEAA01	CM	Musique, esthétique et société	20 h
42DEAB01	CM	Histoire et analyse de l'interprétation	20 h
42DEAC01	TD	Musicologie appliquée à la rédaction professionnelle	20 h
42DEAE01	TD	Méthodes d'analyse en musicologie	20 h

Master 2 1er semestre

41DEAA01	TD	Séminaire Musique médiévale	12 h
41DEAA02	TD	Séminaire Musiques baroque et classique	12 h
41DEAA03	TD	Séminaire Musique Renaissance	12 h
41DEAA04	TD	Séminaire Musique romantique	12 h
41DEAB01	TD	Séminaire d'esthétique musicale	12 h
41DEAB02	TD	Séminaire de musiques populaires	12 h
41DEAB03	TD	Séminaire de musique moderne	12 h
41DEAB04	TD	Séminaire de musique contemporaine	12 h
53DEAC01	TD	Musicologie appliquée à l'édition musicale	20 h
53DEAE01	TD	Outils numériques pour la recherche et l'édition	20 h

Master 2, 2e semestre

54DEAA01	CM	Musique, esthétique et société	20 h
54DEAB01	CM	Histoire et analyse de l'interprétation	20 h

ANNEXE 3 : CONTACTS

Université Lumière Lyon 2 : Marion Fontenille m.fontenille@univ-lyon2.fr

CNSMD Lyon : Anne-Cécile NENTWIG anne-cecile.nentwig@cnsmd-lyon.fr